

DANIÈLE ALEXANDRE-BIDON

LE CHÂTEAU DE JEAN DE DERVAL, SEIGNEUR DE CHÂTEAUGIRON

Rares sont les « portraits de châteaux » dans l'enluminure médiévale, à l'exception des Armoriaux, recueils d'images de fortifications dont le plus connu, qui concerne l'Auvergne et le Forez, a été exécuté pour le duc de Bourbon vers 1456¹. Il existe aussi de tels portraits dans des registres fiscaux de revenus de comtés; deux exemples de ces registres illustrés sont encore conservés: le premier, exécuté au XIV^e siècle et recopié au XVII^e siècle, concerne le Beauvaisis, le second, dessiné au XVI^e siècle, concerne l'Auvergne².

Exceptionnellement, des châteaux réels se dressent parfois en pleine page dans des ouvrages non spécialisés dans l'art de la guerre ou de la gestion d'un domaine, en général des livres de dévotion. C'est le cas de deux des plus précieux livres d'heures de la fin du Moyen Âge: les *Très Riches heures* du duc de Berry où, outre les châteaux en arrière-plan du calendrier, se dresse en pleine page la résidence préférée du duc, Mehun-sur-Yèvre; et les *Heures* d'Étienne Chevalier où l'on peut reconnaître, entre autres sites réels, le château de Vincennes. Dans ces deux cas, même si l'architecture est réaliste, c'est surtout la puissance aristocratique du château plutôt que sa valeur militaire qui est mise en exergue, servant de discours moralisateur à l'encontre d'un défaut jugé caractéristique de la classe aristocratique, le péché d'orgueil: les images figurent dans un cas la tentation du Christ, dans le second la mise à l'épreuve de Job et sa patience dans l'adversité.

À ces exceptions près, s'il arrive qu'un château majeur apparaisse, telle la tour de Londres, dans un manuscrit politique, c'est sans guère de détails: il ne fait alors le plus souvent fonction que de pictogramme identificateur. Mais, à la toute

fin du XV^e siècle, un phénomène nouveau se dessine: de puissants châtelains font, tantôt dans la même page, tantôt en pages successives, peindre leur forteresse et leur famille, ainsi identifiées l'une à l'autre³; ainsi en est-il du château du comte de Taillebourg, représenté avec un souci de naturalisme extrême, allant jusqu'à un expressionnisme qui s'applique au bâti comme à la représentation humaine, celle des membres de la famille du maître de céans, apparaissant chacun à sa fenêtre...

I. Le « château de Derval »

C'est dans ce dernier créneau que se situe la représentation du château de « Jean de Châteaugiron, seigneur de Derval »⁴ (fig. 6), peint dans un livre d'histoire, les *Chroniques de Bretagne*, ouvrage dans lequel une large place est faite aux épisodes militaires qui se sont déroulés en Bretagne, de l'Antiquité biblique au XV^e siècle⁵. Composé par Pierre le Baud, dont le portrait d'auteur est donné au cinquième feuillet, le premier à être

³ Paris, BNF, ms français 1191 f° 1. *Discours allégorique d'entendement et de raison*, par Charles de Coctivy: le château de Taillebourg.

⁴ Ainsi est-il dénommé dans F. A v r i l, N. R a y n a u d, *Les Manuscrits à peinture en France 1440-1520*, Paris, 1993, notice 96, p. 179; ainsi que dans C. B e a u n e, F. A v r i l, *L'Art de l'enluminure au Moyen Âge. Le miroir du pouvoir*, Paris, pp. 20, 98-99. Mais son nom et son titre sont en réalité Jean de Derval, seigneur de Châteaugiron. Cette inversion a dû jouer un rôle dans l'identification du château. Ce noble breton est pourtant correctement appelé « Jean de Derval » dans la légende qui accompagne l'enluminure figurant son château (*ibidem*, pp. 98-99) et dans le texte d'introduction à l'enluminure de Bretagne du catalogue de l'exposition « Quand la peinture était dans les livres », F. A v r i l, N. R a y n a u d, *Les Manuscrits à peinture ...*, p. 175. Quel que soit l'ordre adopté, il semble qu'on ait naturellement interprété sa forteresse comme étant « le château de Derval », source potentielle d'erreur pour la suite.

⁵ Paris, BNF, ms français 8266 f° 281, *Compilation des chroniques et histoire des Bretons*, France, vers 1480-1482.

¹ *Armorial de Revel*, Paris, [BnF] ms français 22297.

² Il en existe deux copies, l'une à la Bibliothèque de l' Arsenal, à Paris, ms 5211, l'autre à la Koninklijke Bibliotheek de La Haye, KB, ms 74.

illustré (fig. 4), il était destiné à Jean de Derval, seigneur de Châteaugiron, son parent, à qui le manuscrit fut remis peu avant sa mort, en 1482. Au folio 393 v°, un portrait de famille au « vérisme cruel », selon l'expression de François Avril⁶, montre le destinataire du manuscrit assis en chaire dans une salle d'apparat du château, entouré de son épouse, Hélène de Laval, et de ses proches (fig. 5). Une fenêtre à volets de bois, vitrée de losanges enserrés dans le plomb et ornée des armoiries désignant leurs deux familles, armoiries que l'on retrouve sur les tentures murales, un plafond sans apprêt ni peinture, un simple carrelage de terre cuite, non historié ni glaçuré, les pierres grises de Bretagne qui constituent le mur: tel en est le décor, qui rend bien compte d'une certaine austérité, éclairée cependant par un tapis imité de l'Orient, qui porte la devise du seigneur, « Sans plus », devise qui orne également la baguette inférieure de l'encadrement de cette enluminure; l'hermine de Bretagne, qui fait fonction de pictogramme pour le titre du livre, recouvre le manuscrit offert, rappelant que Jean de Derval était un proche du duc de Bretagne. Enfin et surtout, au folio 281, une image figure le château du destinataire de l'ouvrage lors d'un épisode militaire de première importance aux yeux de Jean de Derval: le siège de sa forteresse durant la guerre de Cent ans, alors que le routier anglais Robert Knwoles s'y était réfugié. Face à lui, l'armée du roi de France Charles V campe sur ses positions, conduite par le duc de Bourbon, le duc d'Anjou, figuré à gauche, sous un pavillon, recevant un message, et le comte de Laval, figuré à droite, aux côtés de Du Guesclin, monté sur un cheval blanc. L'armée royale y déploie toute sa force et sa puissance, en exécutant des otages et en arborant un arsenal complet d'armement: arcs, piques, halberdes, lances, mais aussi canon, dressé le long de la rivière. Stationnée sur une hauteur, l'armée du roi de France surplombe le château, ce qui permet à l'enlumineur d'en donner une vue plongeante d'une richesse d'information exceptionnelle.

Le site

Cette forteresse a été identifiée un peu vite au « château de Derval », en raison du nom du seigneur châtelain, Jean de Derval. Mais, à Derval, lieu sans doute éponyme situé dans le département du Morbihan, il ne subsiste guère de vestiges castraux dignes d'être comparés à cette

enluminure. En réalité, il s'agit de Châteaugiron (Ille-et-Vilaine), une baronnie dont la forteresse principale, toujours debout pour une large part, était justement le château dans lequel résidait Jean de Derval à l'époque où fut peinte l'enluminure. Châteaugiron, « petit centre économique, administratif et judiciaire »⁷ situé à une quinzaine de kilomètres au sud-est de Rennes, possédait un château qui faisait face à la ville, construite de l'autre côté de la rivière Yaigne. Toutes deux sont figurées dans l'image. La forteresse faisait partie d'un système défensif général constitué d'une véritable ceinture de fortifications (fig. 7), comprenant Fougères, Vitré, Rennes et La Guerche de Bretagne⁸. Le château, toujours debout, est aujourd'hui composite: connu depuis le XI^e siècle, une occupation continue jusqu'au XVIII^e siècle y a entraîné de nombreux remaniements et aménagements⁹. Cependant, il possède encore plusieurs bâtiments des XIII^e-XV^e siècles, et non des moindres: le donjon (fig. 9), la chapelle castrale, un corps de logis en équerre et deux tours talutées (fig. 8), reconnaissables sur l'enluminure. En revanche, d'autres parties ont disparu: le pont-levis est entre-temps devenu pont dormant, et quatre des six tours talutées, ainsi qu'un manoir à deux tours dont l'une ouverte en gorge, faisant fonction de poste avancé, n'ont laissé aucune trace, sinon dans les textes de la période moderne.

Pour lever les doutes sur le site représenté dans les *Chroniques de Bretagne* peintes pour Jean de Derval, il importe d'examiner les vestiges du château médiéval de Châteaugiron, les descriptions qui en ont été données encore au tout début du XVIII^e siècle, avant sa réfection lorsqu'il fut relevé par un président à mortier du parlement de Bretagne, et de les confronter aux différents bâtiments représentés par l'enlumineur qui œuvrait pour Jean de Derval. Les indices ne manquaient pas pour confirmer l'identification. C'est tout d'abord le plan du lieu (fig. 1) qui incitait à comparer le site et l'enluminure: le

⁷ *Châteaux et manoirs*, [dans:] *Mémoires*, 1, « Publication de l'Association historique du pays de Châteaugiron », 1993, p. 4.

⁸ Voir, sur les guerres de Bretagne, D. L e P a g e, M. N a s s i c t, *L'Union de la Bretagne et de la France*, Morlaix, 2003, carte hors texte, « La guerre d'indépendance de Bretagne 1487-1491 », qui situe la forteresse de Châteaugiron, alors refaite à neuf, dans la campagne de 1491 (Fig. 7).

⁹ M. M a u g e r, *De la forteresse médiévale à la demeure classique à la française: le château de Châteaugiron*, « Mémoires de la société d'histoire et d'archéologie », t. LXVIII, 1991, pp. 449-465.

⁶ C. Beaunc, F. Avril, *L'Art de l'enluminure...*, pp. 20-21.

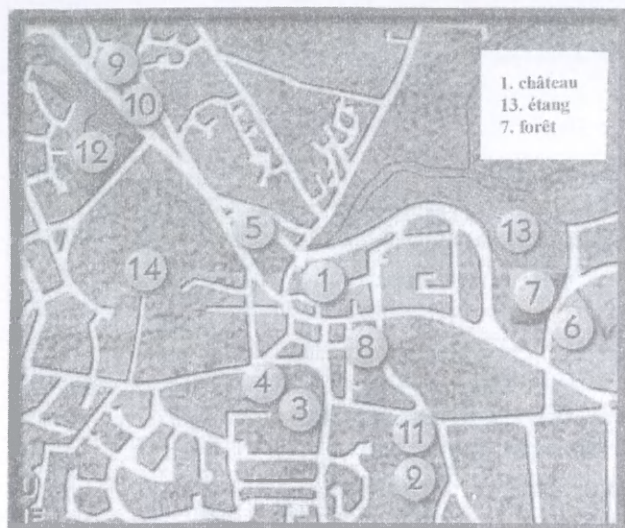


Fig. 1. Plan de la ville actuelle de Château giron. À compérer avec l'illustration couleur © G. Boulé.

château est, dans l'image, entouré d'une douve circulaire doublée d'un boulevard et alimentée à la fois par la rivière et par un étang ou vivier. Celui-ci, notamment, arborait exactement la même forme que l'étang actuel; il est, dans l'image comme de nos jours, alimenté par un ruisseau qui débouche au même point. De même, subsiste pour partie la forêt à laquelle s'adossait le donjon. Pourtant, cet étang n'aurait été que récemment creusé – mais sans doute le fut-il suivant les indications du cadastre napoléonien, qui tenait compte des étangs et viviers, et dans la zone (toujours?) inondable du périmètre castral.

C'est ensuite la ville qui fait face au château qu'il convient de prendre en considération. Celle figurée par l'enlumineur de Jean de Derval apparaît, au premier regard, fort peu caractéristique. Une critique des sources trop méfiante pousserait volontiers à négliger sa représentation, *a priori* trop stéréotypée pour être informative et pouvoir confirmer l'identification. Pourtant, l'enlumineur s'avère plus réaliste qu'il n'y paraît: la petite ville y est constituée d'une unique rue en courbe bordée de petites maisons étroites; or, cette rue existe toujours dans le paysage urbain de Château giron: c'est la rue Sainte-Madeleine, la plus proche du château, une rue en courbe qui l'enserre et où l'on peut toujours reconnaître, du haut des courtines, sa ligne de maisons petites et étroites dont plusieurs datent encore de la fin du XV^e et du XVI^e siècle¹⁰. Leurs ouvertures

¹⁰ *Le Castelgironnais. Le patrimoine, notre richesse*, « Bulletin municipal de Château giron », 79, 2003, pp. 22-23, 26.

sont centrées au milieu de leurs étroites façades en pan de bois, elles sont recouvertes d'enduits ou d'ardoises, matériau qui est aussi celui de leur toiture, comme il l'était déjà au XV^e siècle dans l'enluminure peinte pour Jean de Derval.

Un renversement de perspective

Qu'en est-il du château à proprement parler? La forteresse de Château giron reste reconnaissable aujourd'hui, malgré tous les remaniements: il s'agit bien du même château à six tours talutées et châtelet d'entrée, chapelle et salle de justice, ailes résidentielles en équerre et avant-poste à deux tours que celui décrit dans l'image. Au sommet du donjon, une cheminée et une lucarne en chien assis se dressent dans l'enluminure comme elles le font encore dans la réalité. François Avril, se fondant sur le caractère exceptionnel de cette accumulation de « détails vrais »¹¹, ne se trompait pas en estimant, il y a près de dix ans et sans avoir eu connaissance du site: « Nul doute que nous ayons là une représentation très fidèle du château ». Une visite du lieu permet de s'en assurer¹². Mais elle révèle aussi que ce réalisme poussé cache des distorsions qui, pour autant, n'invalident pas l'identification au site de Château giron. En effet, dans la forme arrondie circonscrite par les boulevards et la douve, s'inscrit un quadrilatère qui doit correspondre au logis seigneurial, en L, bâti dans la cour, auquel s'ajoute, à l'équerre, la chapelle castrale. On retrouve l'un et l'autre, et la partie résidentielle, reprise au XVIII^e siècle, forme toujours un plan en U. Cependant, l'artiste semble avoir déplacé le donjon, le rejetant à l'arrière-plan, et décalé vers la gauche le vivier et la garenne afin que le site dans son entier soit représenté dans l'image, environnement compris; la pièce d'eau, sinon, aurait été masquée par le château, la forêt n'aurait pu apparaître, deux éléments de défense naturels qui contribuaient à la fois à la beauté du site et à sa

¹¹ F. A v r i l, N. R a y n a u d, *Les Manuscrits à peinture ...*, p. 179.

¹² Les parties médiévales du château, devenu mairie, ne sont pas ouvertes au public. On peut cependant consulter Gérard Boulé, site internet 1988-2001: <http://www.ville-chateaugiron.fr/Photos/chatotour.jpg> (www.casteland.com). Je tiens à remercier très vivement, pour leur amabilité et leur accueil érudit, pour la visite comme pour la documentation bibliographique dont ils m'ont généreusement pourvue, Mme Clarisse Pannetier, de l'Office du Tourisme, et M. Jean-Claude Martiniaux, président de l'Association historique du pays de Château giron et de l'Université du temps libre.

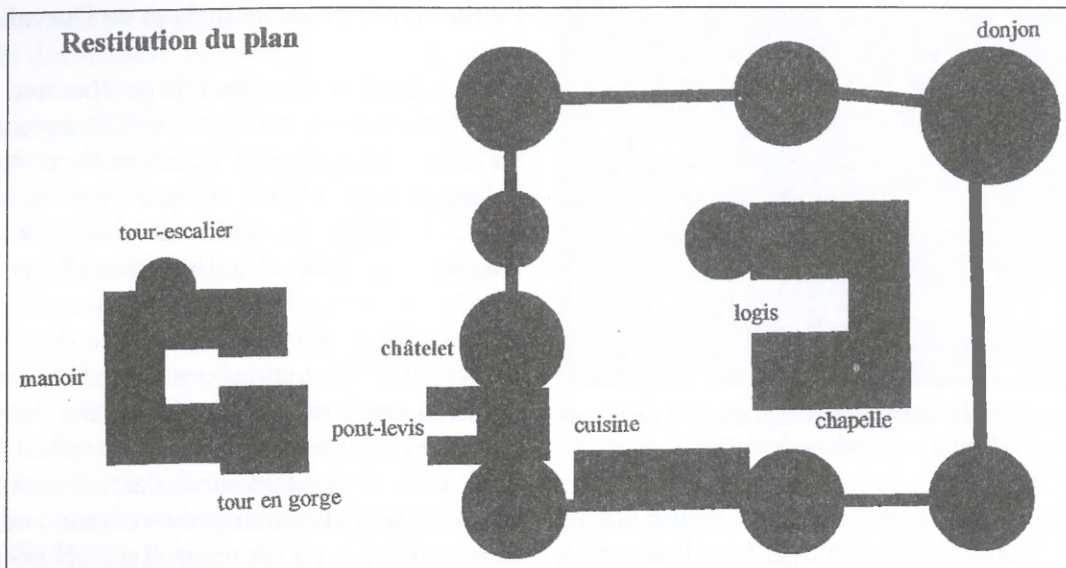


Fig. 2. Plan du château, d'après l'enluminure (cf. fig. 6).

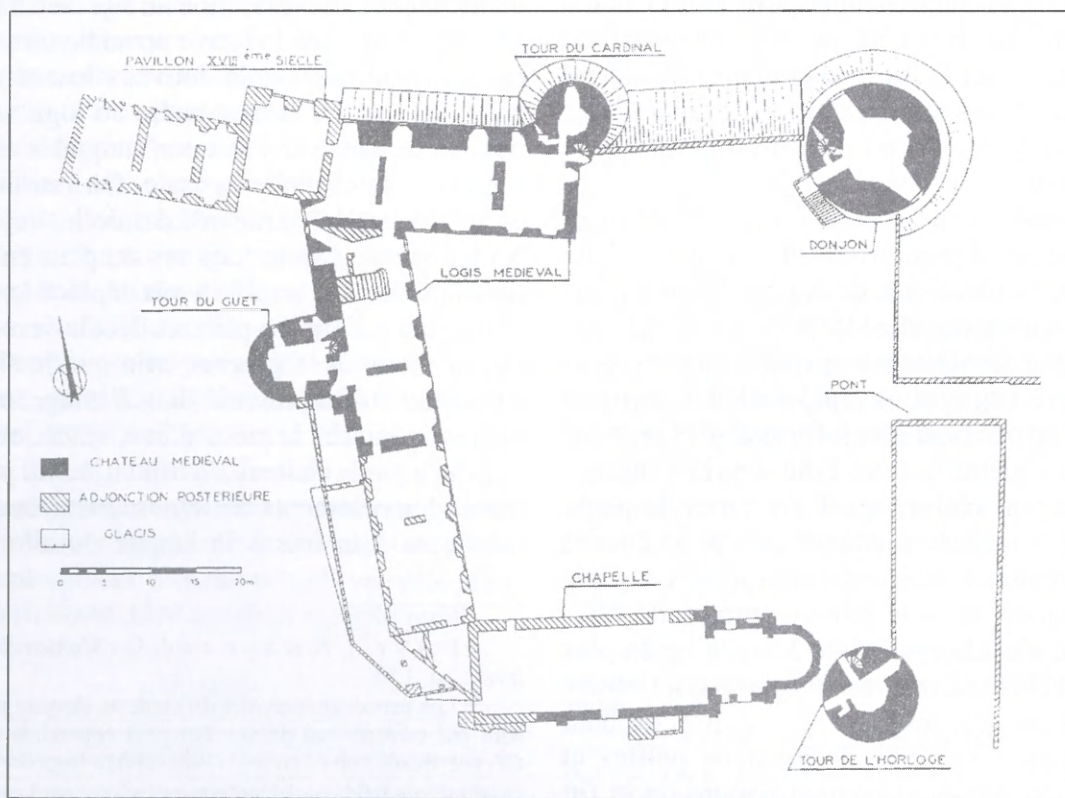


Fig. 3. Plan du monument, état actuel, extrait de M. Mauger, 1995.

protection. En outre, la masse imposante du donjon aurait dissimulé une partie des constructions.

De tels exemples de renversements de perspective ne sont pas inconnus, quoiqu'ils aient rarement un caractère aussi radical: il ne s'agit parfois que d'un détail architectonique (ainsi une fenêtre désalignée sur le donjon de Mehun-sur-Yèvre, château du duc Jean de Berry, dans les *Très riches heures*, sans doute pour des raisons d'esthétique) ou du changement de sens d'un édifice secondaire (ainsi la chapelle castrale d'Essertines (Loire), dont l'orientation est modifiée dans l'*Armorial de Revel*, comme l'a démontré une fouille archéologique¹³, peut-être parce que l'artiste topographe n'a achevé son dessin qu'une fois de retour dans son atelier, mais peut-être aussi pour que soit mieux reconnue la fonction religieuse de l'édifice). Plus intéressante pour notre propos est le cas d'une tapisserie figurant « Le siège de Dijon par les Suisses en 1513 »¹⁴, grande image panoramique, où deux bâtiments sont inversés. La tapisserie figure, thème central des trois épisodes du siège ici sélectionnés, une procession qui eut lieu pendant une suspension d'armes, vouée à Notre-Dame-de-Bon-Espoir. Commandée par cette paroissiale, il fallait donc mettre en scène l'église des commanditaires. Or, si l'artiste – dont le soin porté à la restitution du paysage urbain ne peut s'expliquer, selon Fabienne Joubert, que par sa présence à Dijon – avait reproduit de manière réaliste la vue panoramique de la ville, cet édifice se serait trouvé masqué par le palais des ducs de Bourgogne; renonçant au respect de la perspective, l'église Notre-Dame fut donc placée devant¹⁵.

Dans le cas du château de Châteaugiron, il importe d'élucider les raisons pour lesquelles a été opéré un renversement de perspective en diagonale: le donjon, que l'enlumineur figure en arrière-plan de la forteresse, devrait en réalité se situer au premier plan, au centre de l'enluminure. De ce fait, l'artiste a également dû, pour respecter la vraisemblance, inverser la localisation des deux ailes résidentielles et de la chapelle castrale. La précision du rendu du site et de ses aménagements

militaires rend improbable l'ignorance ou l'incompétence de l'artiste, qui travaille ici en véritable ingénieur-topographe. L'esthétique doit peu jouer en la matière: Jean de Derval, vu le contexte politique, à la veille des guerres franco-bretonnes, devait être davantage préoccupé d'affaires militaires que de beauté plastique, contrairement au duc de Berry pour son château de Mehun-sur-Yèvre. À la date de l'enluminure, Jean de Derval venait juste d'achever la modernisation de sa forteresse et son adaptation à l'artillerie à feu, réalisées entre 1450 et 1480. Il avait même fait installer des casemates au niveau inférieur d'une des tours, la tour du Guet. Le caractère désormais obsolète du donjon, en matière de poliorcétique, rendait peut-être nécessaire de le reléguer artificiellement en fond d'image, au profit d'installations plus performantes, qui flattaient davantage son besoin d'affirmer sa puissance. Datant du XIII^e siècle, aveugle, démunie de toute meurtrière adaptée au nouvel armement dont Jean de Derval venait de doter son château, l'artillerie à feu, il convenait donc d'en dissimuler l'inutilité, sinon sous l'angle symbolique, qui reste souligné (même en arrière-plan, le donjon domine encore les autres bâtiments castraux). Placer le donjon, la plus grosse et la plus haute des tours, au premier plan aurait dissimulé une partie des bâtiments, notamment une tour en étrier, sur laquelle, dans l'image, est installé un tireur armé d'une couleuvrine. Cette tour, d'ailleurs, ne semble pas correctement située; sans doute a-t-on voulu à tout prix qu'elle soit représentée en raison de son caractère militaire novateur. En revanche, tourner la forteresse à 360 degrés permettait de mettre en valeur les canonnières, les meurtrières percées d'orifices circulaires, par où tiraient les couleuvrines, bref d'insister sur les progrès de la science militaire, désormais dominée par l'artillerie à feu. Un tel « portrait de château », car c'est bien de portrait qu'il s'agit, avait de quoi flatter son propriétaire en titre, plus pressé – signe des temps – de se définir par sa puissance de feu que par celle, plus pictographique que réelle au XV^e siècle, de son donjon. Par souci de vérisme, à partir du moment où le choix était fait de visualiser le château depuis les hauteurs alentour, ce procédé exigeait de basculer le site sur son axe. Tous les bâtiments sont inversés par rapport au relief du haut duquel l'artiste a peint la forteresse et son environnement. On n'aurait pu figurer le château depuis l'autre versant: seul un des côtés du site est valonné. De surcroît, la forteresse était ainsi dres-

¹³ Sous la direction de Françoise Piponnier (EHESS – Paris); voir *Le château d'Essertines*, dir. F. Piponnier, Lyon, 1993.

¹⁴ Dijon, Musée des Beaux-Arts.

¹⁵ F. J o u b e r t, *Images de la ville dans la tapisserie médiévale*, [dans:] *Le Verbe, l'image et les représentations de la société urbaine au Moyen Âge*, Anvers, 2002, pp. 75-85, ici pp. 80-81.

sée, dans l'image, du côté droit par rapport au lecteur, le bon côté, celui de l'honneur, tandis que les ennemis de Derval, le roi de France et ses alliés, se retrouvaient à gauche, du mauvais côté de l'histoire. N'y aurait-il pas là, pour finir, un message politique à l'adresse du seigneur de Derval, à qui il n'aurait pu que complaire? Ainsi l'image de la guerre de Cent ans se voyait-elle projetée dans la réalité contemporaine de Jean de Derval et actualisée, à l'instar du château.

II. Les textes, le site

et l'image: une confrontation fructueuse

Entre le château actuel et l'image, la confrontation est fructueuse, malgré les destructions. Mais elle ne suffit pas. Par chance, il subsiste un document écrit, tardif, le procès-verbal de la prise de possession de la baronnie de Châteaugiron, en 1701, qui permet de percevoir, malgré l'état alors ruiné de l'édifice, quelle avait pu être son apparence réelle à la toute fin du XV^e siècle¹⁶ et de confirmer l'identification.

Le château de 1701

Le château, couvert d'ardoises, comme dans l'enluminure, est alors encore « flanqué de six anciennes tours ». L'entrée se fait par un pont-levis « placé du costé de la ville avec deux autres petites tours à moityé ruinées qui servoient anciennement de corps de garde ». Il s'agit, si l'on en croit l'image, non du principal pont d'accès au château mais de celui que défend un avant-poste à la fois défensif et résidentiel, qui ressemble à un manoir à deux tours dont l'une, ouverte en gorge, est défendue par une fosse creusée à son pied¹⁷ et sur laquelle est jeté un pont-levis dédoublé. L'enluminure montre qu'à la fin du XV^e siècle, un second pont-levis défendait le châtelet d'entrée, à deux tours également. Les visiteurs se rendent ensuite dans le principal corps de logis, l'espace résidentiel du XV^e siècle. Il comprenait alors des « salles basses et hautes » desservies par « un escalier de pierre placé dans l'angle de deux corps de logis en retour d'équerre ». On reconnaît bien, dans l'enluminure, ce retour d'équerre, mais à sa seule toiture car rien n'est apparent ni de cet

escalier ni du blason que les visiteurs, une fois sortis dans la cour, remarquent « au-dessus de la porte de l'escalier ».

Malgré une curieuse erreur de lecture de l'observateur de 1701, peut-être un architecte mentionné dans le procès-verbal, Villet, la description de ce blason renvoie sans l'ombre d'un doute à la peinture emblématique qui orne la marge inférieure du feuillet où est figuré le château: il s'agit d'un « très ancien écusson en pierre et relieff posé en fenestrage, écartellé au premier et quatriesme de Bretagne qui sont des hermines sans nombre et au second et troisieme à deux faces qu'on nous a dit estre Derval, l'escu soutenu d'un homme et d'une femme sauvages, l'homme tenant une bannière dans laquelle il paroist encore les armes de Derval, et la femme soutenant aussi une bannière mi-partie de France et de Derval, et une croix chargée de coquilles accompagnée d'allérions qu'on nous a dit estre Laval¹⁸, le timbre surmonté d'une teste de bergère avec deux aigrettes qui sont les armes de Derval et au-dessus une devise en lettre gothique qui porte les mots, sans plus, avec les armes qu'on nous a dits estre de Châteaugiron, qui portait d'or au chef d'azur... » La tête de bergère du blason, comme le montre l'enluminure, était en réalité une tête de maure qui avait sans doute perdu sa peinture noire; elle est en effet ailée, comme dans la description. Au-dessus du blason, un autre motif se développait, dont témoigne le texte, un second écusson surmonté d'un lion « qu'on nous dit estre de Vitré », famille alliée aux Laval. Ce lion est également présent dans l'emblème en marge de l'enluminure (fig. 10).

Au fil de la visite, l'architecte présent sur les lieux dresse l'inventaire des parties à réparer, voire à reconstruire; l'on y retrouve certains des édifices peints dans l'enluminure: la loge du portier, sans doute celle qui commandait, au XV^e siècle, une barbacane à porte basculante et chemin de défilement, du côté de la ville. Le « pont-levis, avec son balancier et abattage » doit être celui de l'avant-corps. Un second pont, le « pont d'entrée du château », doit correspondre au châtelet d'entrée à deux tours qui encadrait en effet un pont-levis. Une « église » est ensuite mentionnée comme étant « renfermée dans l'enceinte du château, à l'un des costez de la cour »: il s'agit de la chapelle castrale reconnaissable, dans l'image,

¹⁶ M. M a u g e r, *Procès-verbal de la prise de possession de la baronnie de Châteaugiron, le 12 avril 1701*, « Bulletin et Mémoires de la société archéologique du département d'Ille-et-Vilaine », t. XCVII, 1995, pp. 89-109.

¹⁷ Une fosse de ce type défendait le pont-levis du château de Bressieux (Isère), construit au XIII^e siècle.

¹⁸ Jean de Derval avait pour épouse Hélène de Laval.

à sa rosace et qui constitue en effet l'un des bâtiments encadrant la cour. Une tour, « en l'angle et coins du bastiment le plus proche de l'église », dite plus loin « scituée au bout occidental de ladite salle », une « grande salle », donnait également sur la cour du château. Dans l'image, une tour est en effet bâtie à l'angle d'un des deux corps de logis en équerre; circulaire, plus petite que les tours de courtine, elle est aussi très aérée par des baies nombreuses, hautes et étroites, que nous étions tenté d'interpréter comme une salle de justice, ce que confirmerait le fait qu'elle donne sur une « grande salle », d'apparat ou destinée à l'administration, puisque Châteaugiron était aussi un lieu de justice: une « grosse tour » à cinq planchers, autrement dit cinq niveaux, servait de « prison au costé oriental de la cour »; c'était sans doute l'ancien donjon reconnaissable, dans l'enluminure, à sa muraille aveugle et à sa taille, la plus grosse de toutes les tours du château.

Puisque les deux bâtiments, tour et logis, sont attenants, c'est de la même tour qu'il s'agit quand le rédacteur du procès-verbal décrit une « tour » desservie par « l'ancienne cuisine », située quant à elle dans le logis résidentiel. Cette cuisine pourrait se trouver sous la « grande salle », mais le procès-verbal mentionne également un « appartement du rais de chaussée » et un « appartement au-dessus qui est le second », la grande salle, si elle est différente de cet appartement, se situant au troisième niveau. Rien d'impossible à cela puisque le procès-verbal mentionne, dans le second corps de bâtiment, qui semble de même hauteur, un nombre au moins équivalent de cheminées superposées: « la cuve de la cheminée de la salle basse est cassée [...] il la faut rétablir, ausi bien que la cuve de la troisième cheminée au dessus de celle-ci »: quatre niveaux, donc, auraient constitué les corps de logis. Même s'il reste difficile de localiser « l'ancienne cuisine » dans ce corps de logis, le texte ne vient pas confirmer sur ce point l'enluminure qui permettait d'interpréter, certes sans assurance, la plus grande des cheminées visibles sur les toitures comme celle d'une cuisine. Or celle-ci aurait été, à en croire l'image, isolée du logis résidentiel, par prudence; elle se serait située à proximité du chemin de ronde, donnant sur les douves. Mais ne pouvait-il pas y avoir, au XV^e siècle, une seconde cuisine destinée à la garnison qu'exigeait une forteresse d'une telle importance stratégique?

Si la description ne commençait pas par signaler la présence de « deux corps de logis en

retour d'équerre », on devinerait que ce bâtiment a deux ailes, puisque, peu après, est mentionné « un autre corps ». L'on apprend que la tour, dont nous savons déjà qu'elle est « en l'angle et coins du bastiment », terme qui doit être synonyme de celui de « maison », citée après et dont un pignon, ruiné, penche vers l'église, doit être démolie, et qu'une « forme de gallerye en massonnaille » courait depuis le pignon jusqu'à la tour. Il convient d'interpréter avec prudence le vocabulaire de cette description qu'anime un terme ambigu, celui de « forme »: à cette date, on appelle « forme » un bâti de bois sculpté; c'est ainsi, par exemple, que sont dénommées les stalles des églises. Cette « forme » faisait fonction de « galerie »; mais ladite galerie serait en maçonnerie; voilà qui est contradictoire, sauf si le soubassement de l'encorbellement était de pierre et les parties hautes, ajourées, seulement charpentées. En perçoit-on l'existence dans l'image? Non; en revanche, dans l'image, deux éléments pourraient mériter le nom de galerie: la tour qui jouxte le pignon d'un des corps de logis, qui présente de grandes et hautes baies étroites; le châtelet d'entrée, qui comprend une sorte de loggia donnant sur ce que l'on dénommait alors « galetas » sans aucune connotation négative, ce type de local servant à prendre le frais par temps caniculaire et jouir de la vue sur la nature, ou sur la ville.

Enfin, sortis de l'enceinte castrale, les visiteurs font le tour du château par la ville, ce qui leur permet de noter un détail invisible dans l'enluminure: le « moulin à eau de la tour du château », qui paraît desservi par un « pont de planchers de bois » en très mauvais état. Avant sa disparition, dans la seconde moitié du XIX^e siècle, il était situé au nord-ouest du château¹⁹. Il n'est pas impossible que l'une des deux loges qui commandaient l'accès à la zone castrale, et qui étaient habitées comme on peut en juger à leurs fenêtres et cheminées, sans doute celle donnant sur la campagne, ait pu également abriter le moulin, si tant est qu'il ait déjà existé à cet emplacement à la fin du XV^e siècle.

Ainsi, cet ensemble de bâtiments décrit par le procès-verbal renvoie à l'évidence à l'ensemble résidentiel visible, sur l'enluminure, au centre de l'espace castral: deux toitures en équerre représentant les deux bâtiments, dont l'un à l'extrémité duquel se dresse une tour à grandes fenêtres

¹⁹ M. M a u g e r, *Procès-verbal ...*, p. 97.

ajourées, l'autre donnant sur la chapelle, édifée à angle droit avec cette aile. L'enluminure donne l'impression fallacieuse que tous les bâtiments se touchent; si tel semble bien être le cas de la tour, en revanche la chapelle est proche mais non mitoyenne du logis. Ce raccourci est dû à la perspective plongeante où les courtines masquent la presque totalité des façades, ne livrant que la vision des toits. De même, le donjon d'arrière-plan, qui semble dans l'image inscrit dans la courtine, était en réalité conçu pour en être séparé par une douve, ultime réduit défensif caractéristique des châteaux philippiens. Mais, à la fin du XV^e siècle, les plans de Jean de Derval n'auraient-ils pas réuni l'ancien donjon au reste du château en comblant le fossé?

Un enlumineur ingénieur militaire?

L'enlumineur auteur de cette image est un artiste anonyme. De lui, on ne connaît semble-t-il aucune autre œuvre réalisée par ses soins. Il était assurément très au fait de l'architecture militaire et connaissait manifestement le site, qu'il a certainement visité à moins qu'il n'ait vécu sur place, tels les frères Limbourg au château de Mehun-sur-Yèvre: presque aussi fidèle que ces derniers à la résidence de leur seigneur, l'enlumineur breton a en effet su restituer l'environnement paysager et le relief entourant le site castral qui, ainsi que dans l'enluminure, est effectivement dominé par un vallonement alentour. Il a pris un soin infini non seulement à peindre le château pierre à pierre, allant jusqu'à figurer la mousse qui poussait sur la toiture d'ardoise à l'entour des souches de cheminée, grâce à la chaleur qui en émanait, ou même la double traînée de matières fécales au dessous des latrines (à deux places, par conséquent) desservant le chemin de ronde intérieur, comme s'il les avait fréquentées, ou comme s'il avait été autant soucieux de « vérisme cruel » dans la représentation du château que dans celle de ses occupants. Il s'est surtout appliqué à détailler le moindre aménagement militaire, sans se tromper, ou si peu, omettant simplement la flèche d'un guichet à l'entrée ouest du site, ce qui inciterait à penser que cette image a été réalisée à partir d'un croquis effectué par un ingénieur militaire, à moins que l'artiste ne l'ait été lui-même, doué de surcroît d'un beau talent de peintre et d'une remarquable sensibilité à la nature, à l'instar d'autres enlumineurs moins militants. Si cette hypothèse était la bonne, il ne serait donc plus guère étonnant que l'on ne connaisse

pas d'autre œuvre de sa main, comme il en va d'ailleurs des artistes topographes qui avaient réalisé, quelque trente ans plus tôt, *l'Armorial de Revel*.

Dans l'image, tout ce qui est relatif à la défense et à l'artillerie est en effet systématiquement et soigneusement détaillé, répondant peut-être en cela à la demande du commanditaire. C'est peut-être d'ailleurs ce qui explique le contraste étonnant entre « le climat imaginaire et poétique » de la nature et « l'accumulation laborieuse de détails vrais » observé par F. Avril²⁰: la moindre meurtrière ou canonnière, les chemins de rondes et les hourds de bois, le descriptif technique des ponts-levis, de trois types différents. Tous les systèmes de défense possibles et imaginables sont figurés, au point de donner l'impression d'un portrait de forteresse idéalisé, d'un catalogue de systèmes défensifs. L'enluminure constitue en cela une chambre d'écho à la politique militaire strictement contemporaine. Au cours de la décennie 1470-1480, en Bretagne, l'artillerie à feu, guère en retard sur celle du roi de France, fut en effet « l'objet d'un développement important »²¹: les châteaux furent adaptés au combat au canon, leurs murailles renforcées, des boulevards créés. Le portrait du château de Châteaugiron veut démontrer l'activisme de son propriétaire, soucieux d'être à la pointe de la technique militaire et attester ainsi son efficacité et sa fidélité au duc de Bretagne. De même, dans la scène de bataille, toutes les armes disponibles sont présentes en au moins un exemplaire, et souvent un exemplaire seulement, ou encore suggérées par les aménagements architectoniques, archères, meurtrières, canonnières de tous types. Le siège mobilise infanterie et cavalerie, armement conventionnel et artillerie à feu la plus performante. Archers à pied, lanciers à cheval, halberdiers, tireurs d'armes à feu, sont les protagonistes de l'image. On observe des longs arcs à l'anglaise, aussi hauts qu'un homme, des lances, des halberdes à bout en pointe ou en crochet, pour faire trébucher les chevaux, un canon (côté assaillants), monté sur un affût à roues, et une couleuvrine (côté assiégés). La couleuvrine se porte sur l'épaule, comme un lance-roquette. Elle était d'utilisation dangereuse, et l'enlumineur

²⁰ F. Avril, N. Raynaud, *Les Manuscrits à peinture ...*, p. 179.

²¹ Sur l'état de l'artillerie à feu en Bretagne à cette date, voir: D. Le Page, M. Nassiet, *L'Union ...*, pp. 80-84, 86-87.



Fig. 4. Pierre Le Band dans son stadium. Paris, BNF, français 8266 f° 5.



Fig. 6. I bid., f°281.



Fig. 5. Jean de Durval et sa famille, I bid., f° 393 v°.



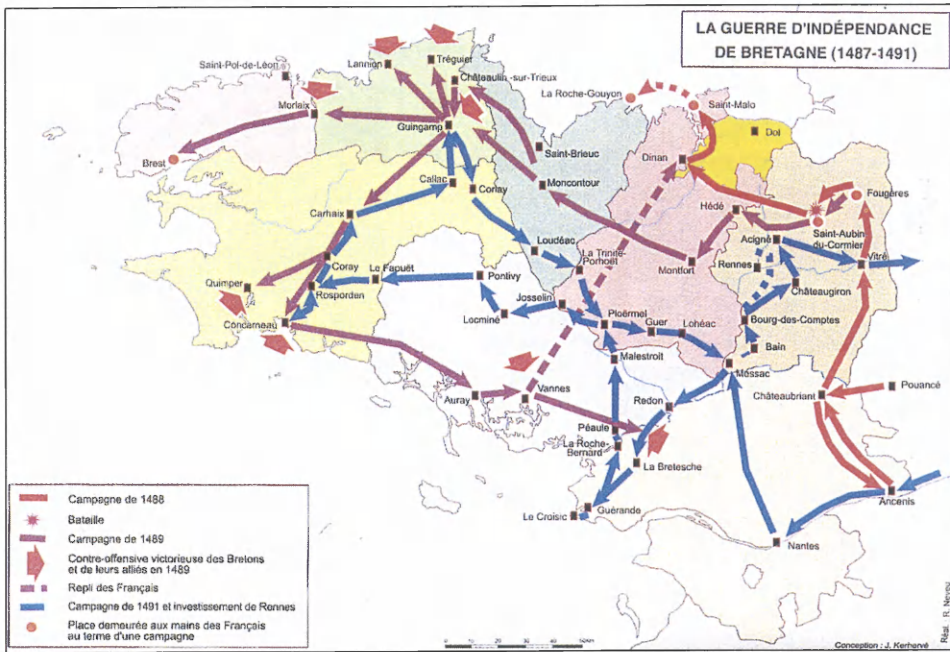


Fig. 7. Ceinture des forteresses bretonnes et campagnes militaires (1487-1491).
Extrait de Le Page et Nassiet, 2003.



Fig. 8. Tour taluté du châteaugiron © site internet.

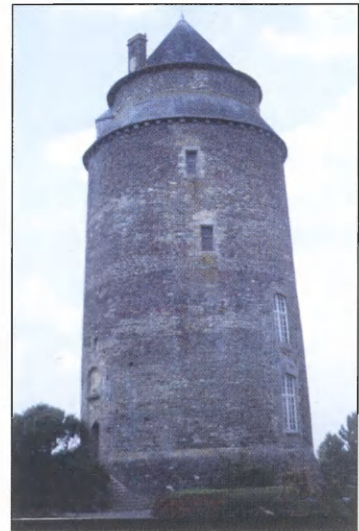


Fig. 9. Dejon © site internet.



Fig. 10. Emblèmes et devise de Jean de Derval (marge inférieure de la fig. 6).

le savait: il représente le tireur obligé de détourner la tête au moment de déclencher l'étincelle, car un jet de flammes jaillit violemment au niveau de la détente. Un enlumineur qui n'aurait pas partagé la vie de garnison d'un château aurait-il aussi bien rendu, et avec tant de réalisme, ce détail concret?

Ce caractère systématique de la représentation des éléments offensifs et défensifs imposait de se demander si, dans la réalité, le château était aussi bien pourvu en aménagements militaires. Comme il a eu un rôle important à jouer dans les guerres de Bretagne, la chose est plausible. La visite des parties subsistantes de la forteresse médiévale le confirme: les meurtrières percées d'un opercule circulaire pour les couleuvrines sont d'une longueur impressionnante, quasiment comparable à celles de l'enluminure, et des casemates intérieures répondent effectivement aux canonniers figurées dans l'image.

Un modèle d'architecture militaire

Détaillons à présent les différents éléments de l'architecture militaire du château de. Comme les parties médiévales du château, occupé jusqu'au XVIII^e siècle, ont pour une bonne part disparu, l'enluminure constitue un document exceptionnel, dont l'examen, ainsi que la comparaison avec d'autres forteresses, autorisent à reconstituer la chronologie de la construction militaire. Le château de l'enluminure compte six tours, dont un châtelet d'entrée, aujourd'hui disparu, avec pont-levis, devenu depuis pont dormant, et un logis seigneurial dont la tour d'angle, largement éclairée, peut-être une salle d'audience ou de justice, a été démantelée au XVIII^e siècle. Le donjon, de 38 m de haut, est datable du XIII^e siècle. Une courtine cantonnée de tours saillantes, talutées en jupe, donnant sur une douve, encadrait une cour où était édifiée la chapelle castrale, construite au XIII^e siècle, sans doute en même temps que le donjon; la chapelle est à nef unique et dotée d'une abside romane, invisible sur l'enluminure; on ne l'y reconnaît que grâce à sa partie supérieure, ouverte d'une rosace.

C'est vraisemblablement en un second temps que des bâtiments résidentiels ont été construits dans la cour, selon un plan en U, et que, autour du pont-levis, fut édifié un châtelet d'entrée à loggia, au sommet duquel est fichée, dans l'image, la bannière aux armes de Derval. L'enceinte a vraisemblablement connu deux phases: elle semble avoir été surélevée. Il existe en effet deux

niveaux de chemins de ronde, un intérieur, un en saillie. Un alignement des ouvertures, qu'il faut distinguer des trous de boulin témoignant de la construction, désigne le premier chemin de ronde: ce dernier, intégré à la muraille, est toujours utilisé en 1480, comme le montre la latrine en encorbellement, qui ouvre au même niveau de circulation et le dessert. Juste au-dessus, un second cheminement, en encorbellement, est constitué de hourds démontables de bois posés sur des consoles en poutres, encadrant le château.

La porte d'entrée est desservie par un large pont-levis à flèches. Sous le tablier du pont-levis est construite une poterne ouvrant au niveau des douves, destinée à laisser sortir discrètement des défenseurs ou à permettre le ravitaillement pendant un siège. Le tablier du pont-levis aboutit sur un tablier de pont dormant en bois, donnant sur la tour ouverte en gorge d'une défense avancée du château, côté ville: un manoir fossoyé, d'un type bien connu²² mais auquel aurait été ajoutée une tour à usage purement militaire, abritant une chicane et le mécanisme d'un second pont-levis. Cet édifice présente un plan en U, à trois corps de bâtiments, dont l'un flanqué d'une tour ronde en façade, sans doute une tour escalier. C'est là un plan caractéristique du manoir breton du XV^e siècle. Chacun des deux corps parallèles s'achève par une tour, dont l'une, ouverte en gorge, fait fonction de verrou. Bien défendu, les murs du manoir sont percés d'archères ou de meurtrières et couronnés d'un hourd de bois qui fait fonction de chemin de ronde; côté ville, des canonniers assurent la défense, auxquelles s'adjoint une bretèche élégamment maçonnée, construite en encorbellement au-dessus d'un talutage. Côté château, la tour carrée ouverte en gorge est une vaste chambre de manœuvre qui a pour fonction d'abriter un système complexe de pont-levis à flèches, actionné par des contrepoids, et dédoublé afin de rétrécir à volonté le passage à la largeur d'un homme à cheval. Une cloche d'alarme la surmonte. Cette tour châtelet filtre le double accès au château, côté ville et côté campagne, et interdit l'approche directe à la porte de l'enceinte: on la traverse à angle droit.

Cette tour carrée, massive mais creuse, joue un rôle de premier plan dans la défense du château de Jean de Derval. Couronnée d'un hourd, elle est ouverte sur deux flancs: côté château,

²² *Le Manoir en Bretagne 1380-1600*, Paris, 1999.

pour rester sous le feu des défenseurs en cas de prise par l'ennemi. À la perpendiculaire, elle sur la lice, dont elle est isolée: le pied de la tour en gorge est décaissé par une large fosse, système connu ailleurs en France (un exemple en a été fouillé en Rhône-Alpes, à Bressieux), dont l'accès est défendu par une palissade de bois côté douves. Au-dessus de la fosse, est jeté un second pont-levis. D'autres pont-levis moins complexes s'échelonnent dans la lice: d'abord, un guichet, petit pont-levis piétonnier à une flèche unique (mais l'enlumineur, pourtant consciencieux et fin connaisseur en matière militaire, a oublié de dessiner le bras de levage!). Ensuite, traversant la levée de terre plantée de vignes, le chemin aboutit à la toute première défense avancée, plus symbolique: un simple pont dormant en planches de bois au milieu duquel est édifié un portillon à auvent où devait se tenir un guetteur durant le jour.

Côté ville, l'accès à la tour du pont-levis est rendu malaisé par toute une série d'aménagements qui ont pour fonction de canaliser en files étroites les visiteurs, pacifiques ou non, et de casser l'élan des attaquants par un parcours en chicane. Une barbacane est obturée par une porte basculante massive en poutres de bois et bordée d'un mur rentrant, coudé, qui définit un chemin de défilement. Ce mur a pour fonction de rabattre les agresseurs dans la fosse de la tour châtelet ou sur la lice, où ils se trouvent sous le feu des canons. La barbacane commande à la fois l'accès depuis la ville et l'entrée principale du château. Côté campagne, le bord de la rivière est défendu par un long mur crénelé de merlons, qui protège la lice et se prolonge jusqu'au second accès, barré d'un mur dans lequel est percée une porte et protégé par un bras de la rivière, artificiellement déviée pour alimenter les douves et fossoyer la lice. Chacun des deux accès est commandé par des postes de guet, guérites ou maisonnettes en dur dont les aménagements (fenêtres, cheminée) montrent qu'y réside en permanence un gardien ou concierge chargé de filtrer les visiteurs.

C'est sans doute durant la dernière campagne de fortification, entre 1450 et 1470, que le château fut adapté au nouvel armement à feu, sur lequel l'enluminure porte abondamment témoignage: d'abord par la construction d'une tour au sommet en terrasse, peut-être en fer à cheval, et par l'aménagement de multiples archères, adaptées en meurtrières, et de canonnières dans les tours flanquantes, le donjon étant resté quasiment

aveugle pour constituer un ultime réduit défensif; les fentes de tir sont disposées en quinconce, afin de ne pas affaiblir la muraille mais aussi pour couvrir tous les angles de tir. Leurs dimensions sont impressionnantes, sans doute de plusieurs mètres de haut. La porte, certainement défendue par une herse, invisible ici, est protégée par des contreforts dotés de fentes de tir et de canonnières visant la lice. Au-dessus de la porte, une canonnière largement ébrasée vers l'extérieur vise la tour ouverte en gorge en vis-à-vis, au cas où elle serait prise par l'ennemi. On y devine, semble-t-il, la gueule d'un énorme canon. De même, sur le pan de la muraille d'enceinte qui domine l'accès côté colline, une large ouverture carrée trahit sans doute la présence d'un second canon qui tient sous son feu le cheminement d'accès le long de la rivière. Enfin, autour de la douve, une levée de terre, qui double le fossé, fait fonction de boulevard; elle s'appelle encore aujourd'hui encore de ce terme, qui renvoie à l'artillerie à feu.

Conclusion

Le château de Jean de Derval constitue un remarquable exemple de forteresse de la fin du Moyen Âge. L'enlumineur, fin connaisseur, semble avoir voulu, d'une part, souligner le caractère judicieux du choix du site par ses premiers constructeurs et la pertinence d'une construction militaire parfaitement adaptée au terrain, et, d'autre part, dresser, pour satisfaire le propriétaire de la forteresse, fier de son armement flambant neuf, un catalogue complet des aménagements défensifs disponibles à la veille d'un conflit, les guerres franco-bretonnes qui allaient se dérouler entre 1487 et 1491. En effet, le château est d'abord protégé par les éléments naturels (forêt, étang, rivière). Entièrement fossoyé, il n'est doté que d'accès indirects, en défilement, l'un côté ville, l'autre côté campagne. Tous les éléments naturels sont doublés de constructions défensives: le donjon, adossé à la forêt; le flanc droit, protégé par l'étang; le flanc gauche, protégé par la rivière, elle-même longée par une lice au mur crénelé et doublée d'un boulevard. Il n'est jusqu'aux éléments naturels qui ne soient aménagés: dérivation de la rivière dans la douve, plantation de haies vives sur la rive de l'étang côté château seulement (présence de houx), levée de terre bordée de haies (d'épineux?).

Ainsi, en une image, certes en pleine page, figurée en vue plongeante afin de procurer au lecteur du manuscrit le maximum d'informations,

l'artiste a réussi le tour de force de représenter l'architecture militaire d'une forteresse dans ses moindres détails, sans négliger pour autant l'aspect résidentiel. Car cette image n'a pas seulement une visée militaire. C'est aussi une œuvre d'art, conçue pour « un grand bibliophile breton »²³. Le château est dressé au sein d'une nature idéalement riche, en dépit de la crise frumentaire de 1481-1482 en Bretagne, dans un paysage domestiqué, où les lapins s'ébattent dans la garenne – un couple de ces animaux est même figuré –, où l'on devine que le gibier abonde dans la forêt et les poissons dans le vivier, et où, enfin, pousse une végétation diversifiée, bruyère, genêts, chênes, vigne, houx, à laquelle cet homme d'armes qu'était Jean seigneur de Châteaugiron veut ici se montrer sensible, et ce, pour des raisons non encore élucidées mais qui tiennent peut-être à l'emblématique héraldique. Comme tous les grands nobles du temps, en effet, Jean de Derval appréciait de toute évidence la symbolique des plantes. Deux végétaux au moins s'entrelacent autour de ses armoiries sur les tentures qui recouvrent les murs de son appartement, dont une couronne d'aubépine ou de rosier, dont les branches, fournies en épines, défendent le blason, ainsi que des bouquets de violettes (?); une rangée d'épis de blés constitue le collier qu'il arbore à son col, l'ordre de l'Épi, dit encore de l'Hermine, un ordre fondé par François I^{er} de Bretagne. Des végétaux poussent également à foison autour du blason tenu par des homme et femme sauvages (fig. 10) en marge inférieure de l'enluminure qui figure le château de Châteaugiron, motif reproduit, nous dit le procès-verbal de 1701, au-dessus de la porte d'entrée du logis résidentiel du château. D'autres arbustes ou fleurs sont visibles dans l'environnement naturel du château, qui évoquaient peut-être des valeurs morales ou étaient destinés

à montrer la puissance du seigneur de ces lieux. Ainsi, face à la forteresse, pousse un imposant buisson d'ajonc ou plutôt de genêt, ses cosses jaunes démesurément grossies par l'artiste, sans doute non sans raison: cette fleur était en effet un des emblèmes du roi de France au XV^e siècle, rappelé, à la toute fin du siècle, par Jean Perréal en marge d'un manuscrit royal, copie de l'inventaire des livres et des joyaux de Charles V conservés au château de Vincennes²⁴. Face au genêt, côté château, le houx: qui s'y frotte, s'y pique? Dans cette enluminure, même les végétaux s'affrontent, sans doute non sans intentions symboliques.

Ainsi, dans ce paysage faussement édénique, la seule sauvagerie affichée, toujours autorisée, est celle des hommes et de la guerre. À la fois jalon dans l'histoire de l'image (choix d'un angle de vue cinématographique), dans l'histoire de la représentation du paysage et dans celle de la guerre, cette enluminure est unique en son genre, et l'on doit se demander si l'artiste n'a pas eu recours, pour composer l'image, à un croquis de topographe ou d'ingénieur militaire résidant sur place, au service de Jean de Derval. Le noble propriétaire de cette forteresse devait se sentir doublement satisfait, à pouvoir, dans son livre, dominer cet environnement irénique et contempler de haut son château armé de neuf, fin prêt pour l'affrontement²⁵. Le château a d'ailleurs gardé son rôle de lieu de pouvoir: la mairie y est aujourd'hui installée. Il a au fil des siècles perdu des pans entiers de son passé, notamment son châtelet d'entrée et le manoir qui le défendait de l'autre côté du fossé, mais le manuscrit qui le représentait a été épargné, et l'enluminure du maître de Jean de Derval, presque unique en son genre, vient ainsi heureusement réparer du temps l'irréparable outrage.

²³ F. A v r i l, N. R a y n a u d, *Les Manuscrits à peinture ...*, p. 179.

²⁴ *Ibidem*, p. 155. Paris, BNF, ms français 2705 f^o C, France, fin du XV^e siècle.

²⁵ D. L e P a g e, M. N a s s i e t, *L'Union ...*; voir la carte en fig. 7.

Faint, illegible text in the left column, likely bleed-through from the reverse side of the page.

Faint, illegible text in the right column, likely bleed-through from the reverse side of the page.